NASSOGNE - 2027

Calendrier collectes & recyparc



GUIDE DU TRI

Vous avez encore des doutes sur le tri, consultez **trionsmieux.be**

Triez les emballages PMC

Uniquement en porte-à-porte, via le sac PMC



Emballages en Plastique



Bouteilles



Flacons



Pots



Barquettes et raviers



Tubes



Films



Sacs et sachets



Capsules de boissons (café...)

Emballages Métalliques



Canettes et boîtes de conserve



Barquettes et raviers



Aérosols

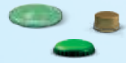

Couvercles, bouchons et capsules



Capsules de boissons (café...)

Cartons à boissons



Lait, jus de fruits, crème fraîche, passata...

INTERDITS DANS LES PMC

- Les batteries et piles
- Les bonbonnes de gaz



- Les emballages d'huile de moteur et de lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone



Déchets dangereux →



- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant « pousser-tourner »



- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants



- Les appareils électr(on)iques (vapes, smartphones...)



Déchets électroniques →



- Les bidons d'une contenance supérieure à 8 litres
- Gros objets en plastique



Plastiques rigides →



- La frigolite en billes



Frigolite →



- Objets divers non recyclables : jouets, feutres, bottes, sandales



Sac gris ou côté gris du duobac →



Pour un bon recyclage



N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs (laissez-les en vrac).



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles et remettez le bouchon.

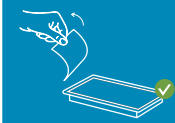

Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac PMC.



Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac PMC.

Triez le verre

Dans les bulles ou au recyparc



Bouteilles, bocaux et flacons en verre



Verre incolore



Verre coloré

Pour un bon recyclage

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Videz bien.
- Ne jetez ni couvercle, ni bouchon dans les bulles.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

INTERDITS DANS LES BULLES À VERRE



Terre cuite



Opaline et cristal



Porcelaine, céramique

Sac gris ou côté gris du duobac





Verre résistant aux hautes températures (plats au four)



Toutes les ampoules

Déchets électroniques





Vitres, miroirs

Verre plat



Triez les papiers-cartons

En porte-à-porte ou séparément au recyparc



Papiers-Cartons



Papiers



Cartons

Pour un bon recyclage

- Dépliez et aplatissez les boîtes en carton.
- Enlevez les éléments en plastique.
- Placez-les dans des sacs en papier ou des caisses en carton bien refermés.
- Retirez le plastique entourant les revues.
- Pour le recyparc, séparez les papiers et les cartons.

INTERDITS DANS LES PAPIERS-CARTONS



Photos



Aluminium



Papier peint

Sac gris ou côté gris du duobac





Papier et carton sale ou gras



Essuie-tout

Sac bio ou côté vert du duobac



Triez les déchets dangereux et électroniques

Au recyparc



Déchets dangereux



Petites bonbonnes de gaz (butane)



Piles et batteries



Peintures

Déchets électroniques



Petits électros (GSM, casques audio, vapes...)



Toutes les ampoules



Cartouches d'encre et toners

La sécurité avant tout !

Ne jetez pas d'électroménagers ou de piles dans les autres filières. Ils peuvent provoquer des incendies. Déposez-les dans la filière adéquate. Au besoin, questionnez votre préposé.

INTERDITS AU RECYPARC



Médicaments périmés retirés de leur emballage

Pharmacie



Déchets dangereux issus d'une activité professionnelle

Repreneur agréé

Triez les déchets organiques

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac bio ou duobac)
Compartiment vert du duobac / Sac communal biodégradable



Déchets biodégradables



Restes de repas



Marc de café et sachets de thé en papier



Fleurs fanées et petits déchets de jardin



Épluchures



Coquilles d'œufs, de noix...



Essuie-tout, papiers gras, serviettes en papier

Pour plus de confort chez vous

- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez la matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.
- Laissez circuler l'air autour du sac biodégradable.
- N'utilisez le sac biodégradable que maximum 2 semaines avant de le mettre à la collecte.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES

Zéro plastique dans les déchets organiques !
Pour la qualité du compost, merci de ne pas utiliser de sachets en plastique et de veiller à la qualité du tri.



Langes, lingettes

Sac gris ou côté gris du duobac





Capsules de boissons

Sac PMC



Triez les déchets résiduels

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac résiduel ou duobac)
Compartiment gris du duobac / Sac communal



Déchets non recyclables et non dangereux



Papier aluminium



Objets divers non recyclables : jouets, bics, bottes, sandales...

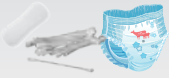

Langes, serviettes hygiéniques, cotons-tiges, plaquettes vides de médicaments, brosses à dents...



Poussières, sacs d'aspirateur, cendres refroidies, litières non biodégradables...



Vaisselle cassée...

Pour une collecte sans soucis

Pour les sacs :
- Les déchets ne peuvent pas être préemballés dans des sacs opaques.
- Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos.
- Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés.

Pour les duobacs :
- Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques.
- Le couvercle doit être fermé.
- Ne pas tasser les déchets, ils risquent de rester coincés et de casser la cloison.
- Ne pas déplacer la cloison intérieure, elle doit rester en place.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS



Sac PMC





Déchets dangereux





Déchets électroniques



VOS COLLECTES

Respectez les consignes

- Triez correctement vos déchets.
- Utilisez uniquement les duobacs ou les sacs bio et résiduels communaux et les sacs PMC « IDELUX Environnement ».
- Placez vos papiers-cartons dans des caisses en carton ou des sacs en papier correctement refermés (pas de ficelle). Les dépôts en vrac ne sont pas autorisés.
- Sortez vos déchets entre 20 h la veille et 5 h le jour de la collecte.
- Déposez-les en bordure de voirie devant votre habitation.
  Votre rue est en travaux ? Déposez vos déchets à la limite du chantier afin qu'ils soient accessibles au camion de collecte.
- Évitez qu'ils ne gênent la circulation ou qu'ils ne se dispersent sur la voirie.
  Si nécessaire, rassemblez-les et reconditionnez-les correctement.
- Vos déchets doivent être bien visibles. Il est donc interdit de mettre les sacs dans une poubelle fermée. Vous pouvez néanmoins les protéger en respectant certaines règles (www.idelux.be).

Que faire quand vos déchets n'ont pas été collectés ?

1. **Vérifiez votre calendrier.** Vérifiez si le jour de collecte est correct (en fonction du type de déchets à collecter et de votre adresse) et si vous avez bien sorti vos déchets pour 5 h du matin.
2. **Vérifiez les normes de conditionnement** car seuls les sacs et duobacs conformes peuvent être collectés.
3. **Vérifiez les consignes de tri.** Le tri des déchets est contrôlé. En cas d'erreurs, vos déchets sont laissés sur place afin que vous puissiez en rectifier le tri et les ressortir correctement triés à la prochaine collecte.
4. **Contactez IDELUX Environnement.** Si les 3 premières vérifications n'ont pas apporté de solution, complétez le formulaire via www.idelux.be ou appelez le 063 23 19 87, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Des problèmes techniques, conditions climatiques difficiles, grèves… peuvent retarder ou empêcher les collectes. Nous tâchons toujours d'assurer la collecte au maximum et cela jusqu'au lendemain en fin de journée (± 18 h). Si après cette période, vos déchets sont encore là, soyez compréhensif : rentrez-les pour qu'ils n'encombrent pas la voirie et ressortez-les à la collecte suivante.

Infos collectes

Déchets organiques et déchets résiduels	PMC (emballages en plastique, emballages en métal, cartons à boissons)	Encombrants
Toutes les 2 semaines	Toutes les 2 semaines	2 fois par an
Collecte séparée en sacs bio et résiduels de votre commune	Collecte en sacs PMC « IDELUX Environnement » (3 € le rouleau de 20 sacs) *Jours fériés : pas de report ! Les citoyens qui n'ont pas la place pour stocker leurs sacs jusqu'à la prochaine collecte peuvent exceptionnellement se rendre au recyparc autorisé le jour d'ouverture qui précède ou celui qui suit le férié.	Collecte sur inscription uniquement durant les périodes renseignées (voir page **6**)

Zone 1		
Bande, Charneux, Chavanne, Grune, Harsin, Nassogne	Les lundis, semaines impaires **Lundis fériés :** collecte avancée au samedi qui précède	Les mercredis*, semaines paires

Zone 2		
Ambly, Forrières, Lesterny, Masbourg, Mormont	Les vendredis, semaines impaires **Vendredis fériés :** collecte reportée au samedi qui suit	Les mercredis*, semaines paires

Plus d'infos ?

www.idelux.be
> Déchets
> Les collectes en porte-à-porte

VOS **ENCOMBRANTS SUR INSCRIPTION**

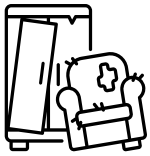

Un vieux sommier, une chaise cassée, un toboggan à jeter… Si vous n'avez pas les moyens de les évacuer ou de les faire évacuer au recyparc, un service de collecte à domicile existe aux conditions suivantes :

Comment vous inscrire ?

Pour rappel, l'inscription est obligatoire.

- Renseignez vos coordonnées (nom, adresse et zone de collecte).
- Listez les encombrants à collecter (un conseil, préparez votre liste à l'avance).

La date de collecte vous sera communiquée après votre inscription.
Déposez les encombrants autorisés en bordure de voirie avant 5 h le jour de la collecte.

Inscription uniquement par téléphone au 063 23 19 87 (tapez 2)
du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h durant les périodes réservées à votre commune :
du **08/02 au 12/02** et du **23/08 au 27/08**

Encombrants autorisés

Les encombrants sont des déchets de plus de 40 cm, non dangereux et non recyclables, trop lourds ou trop grands pour être placés dans le duobac ou le sac résiduel. Les encombrants dépassant 2,50 m ne sont pas acceptés à la collecte.

Sont uniquement acceptés (2 m³ maximum par ménage et par collecte) :

- déchets électroniques de grande taille débarrassés de leur contenu (four, frigo, télévision, machine à laver…)
- encombrants combustibles (canapé, valise, moquette, linoléum, papier peint…)
- encombrants en bois (palette, meuble démonté sans vitre/miroir, planche, piquet…)
- encombrants en plastique rigide (toboggan, grosse bassine, gros jouet…)
- encombrants métalliques (sommier, tôle, barbecue vide, treillis…)
- matelas

Déchets refusés

Les déchets suivants ne sont pas autorisés à la collecte et doivent être apportés au recyparc : petits électros (grille-pain, sèche-cheveux…), verre plat (vitres, miroirs…), inertes (brique, ciment durci, vaisselle cassée…), PVC rigide (lambris, tuyaux), plâtre (plaques), pneus, déchets verts (pelouses, branches…), déchets dangereux et toxiques (peintures…), encombrants non combustibles (torchis, laine isolante, panneaux d'isolation…) et encombrants issus d'activités professionnelles.
Les déchets destinés aux autres collectes en porte-à-porte sont également refusés : déchets organiques et résiduels, emballages en plastique, métalliques et cartons à boissons (sacs PMC), papiers et cartons et bouteilles et bocaux en verre.



VOTRE RECYPARC

Le recyparc, aussi pour les objets en bon état.
Toute l'année : objets en bon état et matériaux de construction.
Samedi 17 avril 2027 : vélos en bon état
Samedi 9 octobre 2027 : jouets en bon état

Coordonnées et horaires

Rue de Lahaut (derrière le garage communal) à 6950 Nassogne - **0499 58 50 48**

Horaire d'ouverture :
- du mardi au vendredi, de **10 h 30** à **18 h**
- le samedi, de **9 h** à **18 h**

Venez au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Dates de fermeture 2027 :
Les recyparcs seront fermés **tous les dimanches et lundis** ainsi que les **jours suivants :**

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Ve. 1er Sa. 2		Je. 11		Sa. 1er Je. 6	Je. 10	Ma. 20 Me. 21	Sa. 14		Je. 7	Ma. 2 Je. 11	Ve. 17 Ve. 24 Sa. 25 Ma. 28 Ve. 31

Accès gratuit

- pour les ménages des communes de la zone IDELUX Environnement
- pour les seconds résidents, moyennant autorisation
- pour les professionnels et les associations munis de leur QR code d'accès : uniquement pour les déchets, en lot homogène, soumis à obligation de reprise (papier, carton, verre…)

Accès payant

- pour les citoyens domiciliés en dehors de la zone IDELUX Environnement
- pour les professionnels et les associations

Préparez votre visite

- Triez préalablement vos déchets chez vous. Vous gagnerez du temps et fluidifierez le trafic sur le recyparc.
- Dépliez les caisses en carton et démontez les meubles en bois.
- Bâchez ou arrimez le contenu de votre remorque.
- Prenez vos propres outils (pelle, fourche et brosse).

Déchets acceptés au recyparc

1. Amiante (asbeste-ciment)
2. Bois
3. Déchets dangereux
4. Déchets électroniques
5. Déchets verts
6. Encombrants combustibles
7. Encombrants non combustibles
8. Enroulables
9. Films en plastique des professionnels
10. Frigolite
11. Huiles et graisses de friture
12. Huiles moteur
13. Inertes
14. Liège : panneaux et bouchons
15. Matelas
16. Matériaux de construction en bon état
17. Métaux
18. Objets en bon état
19. Panneaux photovoltaïques
20. Papiers – cartons
21. Piles et batteries
22. Plastiques rigides
23. Plâtre
24. Pneus
25. PVC rigide
26. Textiles
27. Verre (bouteilles et bocaux)
28. Verre plat

Découvrez toutes les filières via le « guide pratique du tri des déchets » sur www.idelux.be



JE DONNE UNE SECONDE VIE !



70 tonnes d'objets réemployés : solidaire, écologique et économique !

Les objets en bon état déposés dans l'espace réemploi du recyparc sont repris par l'une des 8 associations partenaires d'IDELUX.
En 2025, près de 70 tonnes d'objets ont ainsi retrouvé une seconde vie.

JANVIER

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

	Zone 1	Zone 2	
Férié VENDREDI 1			Nouvel an - Recyparcs fermés
SAMEDI 2			Recyparcs fermés
DIMANCHE 3			
LUNDI 4			SEM 1
MARDI 5			
MERCREDI 6			Épiphanie
JEUDI 7			
VENDREDI 8			
SAMEDI 9			
DIMANCHE 10			
LUNDI 11			SEM 2
MARDI 12			
MERCREDI 13			
JEUDI 14			
VENDREDI 15			
SAMEDI 16			
DIMANCHE 17			
LUNDI 18			SEM 3
MARDI 19			
MERCREDI 20			
JEUDI 21			
VENDREDI 22			
SAMEDI 23			
DIMANCHE 24			
LUNDI 25			SEM 4
MARDI 26			
MERCREDI 27			
JEUDI 28			
VENDREDI 29			
SAMEDI 30			
DIMANCHE 31			

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**

JE SAUVE MES RESTES



1,4 milliard € jetés à la poubelle chaque année !

C'est le coût des aliments jetés à la poubelle en Wallonie. Pourtant, avec quelques gestes simples, on peut facilement réduire ce gaspillage et faire des économies. Alors, planifions, conservons et cuisinons.

FÉVRIER

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

		Zone 1	Zone 2	
	LUNDI 1			SEM 5
	MARDI 2			
	MERCREDI 3			
	JEUDI 4			
	VENDREDI 5			
	SAMEDI 6			
	DIMANCHE 7			
	LUNDI 8			SEM 6
	MARDI 9			Mardi gras
	MERCREDI 10			
	JEUDI 11			
	VENDREDI 12			
	SAMEDI 13			
	DIMANCHE 14			Saint-Valentin
	LUNDI 15			SEM 7
	MARDI 16			
	MERCREDI 17			
	JEUDI 18			
	VENDREDI 19			
	SAMEDI 20			
	DIMANCHE 21			
Congés scolaires	LUNDI 22			SEM 8
	MARDI 23			
	MERCREDI 24			
	JEUDI 25			
	VENDREDI 26			
	SAMEDI 27			
	DIMANCHE 28			

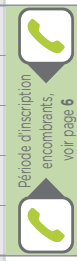

Sac bio et sac résiduel

Sac PMC

Encombrants, sur inscription uniquement

JE TRIE SANS ERREURS

Ne pas imbriquer
les emballages dans les sacs PMC



Interdits dans les sacs PMC !

Cartons Textiles



13 % d'erreurs de tri dans les PMC : ça coûte cher !

Incendies, casses, perte de matières recyclables, augmentation des résidus… Nos erreurs de tri ont un coût. Pour favoriser le recyclage de nos emballages et l'économie circulaire en Europe, trions correctement.
Un doute sur le tri ? www.trionsmieux.be

MARS

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

		Zone 1	Zone 2	
				SEM 9
Congés scolaires	LUNDI 1			
	MARDI 2			
	MERCREDI 3			
	JEUDI 4			
	VENDREDI 5			
	SAMEDI 6			
	DIMANCHE 7			
				SEM 10
	LUNDI 8			
	MARDI 9			
	MERCREDI 10			
	JEUDI 11			Recyparcs fermés
	VENDREDI 12			
	SAMEDI 13			
	DIMANCHE 14			
				SEM 11
	LUNDI 15			
	MARDI 16			
	MERCREDI 17			
	JEUDI 18			
	VENDREDI 19			
	SAMEDI 20			
	DIMANCHE 21			
				SEM 12
	LUNDI 22			
	MARDI 23			
	MERCREDI 24			
	JEUDI 25			
	VENDREDI 26			
	SAMEDI 27			
	DIMANCHE 28			Pâques
				SEM 13
Férié	LUNDI 29			Lundi de Pâques
	MARDI 30			
	MERCREDI 31			

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**

JE RENDS À LA TERRE



Compostage à domicile et paillage

Compostons nos déchets organiques à la maison, c'est facile.
Nous réduisons les quantités de déchets à traiter et produisons un engrais naturel et gratuit. Une double économie qui profite à notre jardin.

AVRIL

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

		Zone 1	Zone 2	
JEUDI	1			
VENDREDI	2			
SAMEDI	3			
DIMANCHE	4			
LUNDI	5			SEM 14
MARDI	6			
MERCREDI	7			
JEUDI	8			
VENDREDI	9			
SAMEDI	10			
DIMANCHE	11			
LUNDI	12			SEM 15
MARDI	13			
MERCREDI	14			
JEUDI	15			
VENDREDI	16			
SAMEDI	17			Collecte de vélos en bon état au recyparc
DIMANCHE	18			
LUNDI	19			SEM 16
MARDI	20			
MERCREDI	21			
JEUDI	22			
VENDREDI	23			
SAMEDI	24			
DIMANCHE	25			
LUNDI	26			SEM 17
MARDI	27			
MERCREDI	28			
JEUDI	29			
VENDREDI	30			

Congés scolaires

Be WaPP **Grand Nettoyage de printemps**

Du jeudi 1er avril au dimanche 4 avril 2027

www.walloniepluspropre.be

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**



JE TRIE MES ÉLECTROS

Rapportez vos électros au recyparc ou dans un point de collecte

Recupel

www.recupel.be

Électros = risques d'incendie !

Les électros à batterie mal triés provoquent des incendies dans les installations de traitement des déchets.
À Habay, un incendie de ce type a partiellement détruit un hall en 2024.
Aucun blessé, mais 500.000 € de frais de reconstruction.

MAI

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

			Zone 1	Zone 2	
Férié	**SAMEDI**	1			Fête du travail - Recyparcs fermés
	DIMANCHE	2			
	LUNDI	3			SEM 18
	MARDI	4			
Congés scolaires	MERCREDI	5			
	JEUDI	6			Ascension - Recyparcs fermés
	VENDREDI	7			
	SAMEDI	8			
	DIMANCHE	9			Fête des mères
	LUNDI	10			SEM 19
	MARDI	11			
	MERCREDI	12			
	JEUDI	13			
	VENDREDI	14			
	SAMEDI	15			
	DIMANCHE	16			Pentecôte
Férié	LUNDI	17			Lundi de Pentecôte - SEM 20
	MARDI	18			
	MERCREDI	19			
	JEUDI	20			
	VENDREDI	21			
	SAMEDI	22			
	DIMANCHE	23			
	LUNDI	24			SEM 21
	MARDI	25			
	MERCREDI	26			
	JEUDI	27			
	VENDREDI	28			
	SAMEDI	29			
	DIMANCHE	30			
	LUNDI	31			SEM 22

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**



MES PAPIERS-CARTONS SANS INTRUS !

6 millions € pour détecter les incendies

Piles, batteries, électros… ces intrus se cachent parfois là où on ne les attend pas, jusque dans les cartes de vœux musicales. Déposés dans la mauvaise filière, ils peuvent provoquer des incendies. Pour prévenir ce risque, IDELUX va investir plus de 6 millions € dans des systèmes de détection d'incendie.

JUIN

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

		Zone 1	Zone 2	
MARDI	1			
MERCREDI	2			
JEUDI	3			
VENDREDI	4			
SAMEDI	5			
DIMANCHE	6			
LUNDI	7			SEM 23
MARDI	8			
MERCREDI	9			
JEUDI	10			Recyparcs fermés
VENDREDI	11			
SAMEDI	12			
DIMANCHE	13			Fête des pères
LUNDI	14			SEM 24
MARDI	15			
MERCREDI	16			
JEUDI	17			
VENDREDI	18			
SAMEDI	19			
DIMANCHE	20			
LUNDI	21			SEM 25
MARDI	22			
MERCREDI	23			Fête nationale luxembourgeoise
JEUDI	24			
VENDREDI	25			
SAMEDI	26			
DIMANCHE	27			
LUNDI	28			SEM 26
MARDI	29			
MERCREDI	30			

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**

JE FAIS DURER MES VÊTEMENTS

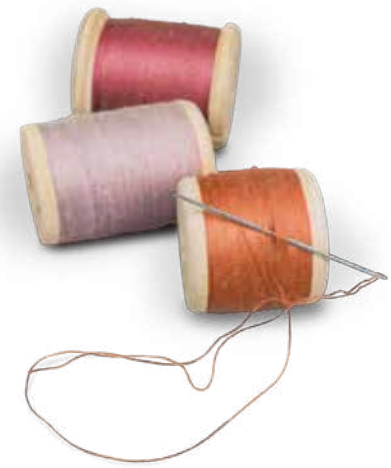

La Wallonie soutient la filière de recyclage et de réemploi du textile

Ces aides sont de 151 € à la tonne triée et de 400 € à la tonne réemployée. Pour alléger la facture : réparons, donnons, achetons moins et privilégions la qualité.

JUILLET

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

		Zone 1	Zone 2	
	JEUDI 1			
	VENDREDI 2			
	SAMEDI 3			
	DIMANCHE 4			
Congés scolaires	LUNDI 5			SEM 27
Congés scolaires	MARDI 6			
Congés scolaires	MERCREDI 7			
Congés scolaires	JEUDI 8			
Congés scolaires	VENDREDI 9			
	SAMEDI 10			
	DIMANCHE 11			
Congés scolaires	LUNDI 12			SEM 28
Congés scolaires	MARDI 13			
Congés scolaires	MERCREDI 14			
Congés scolaires	JEUDI 15			
Congés scolaires	VENDREDI 16			
	SAMEDI 17			
	DIMANCHE 18			
Congés scolaires	LUNDI 19			SEM 29
Congés scolaires	MARDI 20			Recyparcs fermés
Congés scolaires	MERCREDI 21			Fête nationale - Recyparcs fermés
Congés scolaires	JEUDI 22			
Congés scolaires	VENDREDI 23			
	SAMEDI 24			
	DIMANCHE 25			
Congés scolaires	LUNDI 26			SEM 30
Congés scolaires	MARDI 27			
Congés scolaires	MERCREDI 28			
Congés scolaires	JEUDI 29			
Congés scolaires	VENDREDI 30			
	SAMEDI 31			

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**

MATÉRIAUX EN BON ÉTAT ?



VIVE LE RÉEMPLOI !



Jusqu'à 6 tonnes de matériaux réemployés par recyparc et par an !

Au recyparc, les matériaux de construction en bon état retrouvent une seconde vie. Une solution concrète de réemploi pour réaliser de petits travaux à moindre coût.

AOÛT

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

			Zone 1	Zone 2	
	DIMANCHE	1			SEM 31
Congés scolaires	LUNDI	2			
Congés scolaires	MARDI	3			
Congés scolaires	MERCREDI	4			
Congés scolaires	JEUDI	5			
Congés scolaires	VENDREDI	6			
	SAMEDI	7			
	DIMANCHE	8			SEM 32
Congés scolaires	LUNDI	9			
Congés scolaires	MARDI	10			
Congés scolaires	MERCREDI	11			
Congés scolaires	JEUDI	12			
Congés scolaires	VENDREDI	13			
	SAMEDI	14			Recyparcs fermés
	DIMANCHE	15			Assomption
					SEM 33
Congés scolaires	LUNDI	16			
Congés scolaires	MARDI	17			
Congés scolaires	MERCREDI	18			
Congés scolaires	JEUDI	19			
Congés scolaires	VENDREDI	20			
	SAMEDI	21			
	DIMANCHE	22			
					SEM 34
Congés scolaires	LUNDI	23			
Congés scolaires	MARDI	24			
Congés scolaires	MERCREDI	25			
Congés scolaires	JEUDI	26			
Congés scolaires	VENDREDI	27			
	SAMEDI	28			
	DIMANCHE	29			
					SEM 35
	LUNDI	30			Rentrée scolaire
	MARDI	31			

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**



MES DÉCHETS ORGANIQUES ONT DE L'ÉNERGIE !

35.000 tonnes
de déchets organiques

↓

électricité pour 2.500 ménages

chaleur = 1.000.000 litres de mazout

226.173 € pour traiter les refus

En 2025, le traitement des refus de biométhanisation a coûté 226.173 €. De plus, les déchets indésirables présents dans les déchets organiques nuisent à la qualité du compost. Pourtant, c'est facile de faire la différence. Alors, pas d'intrus dans les déchets organiques !

SEPTEMBRE

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

		Zone 1	Zone 2	
MERCREDI	1			
JEUDI	2			
VENDREDI	3			
SAMEDI	4			
DIMANCHE	5			SEM 36
LUNDI	6			
MARDI	7			
MERCREDI	8			
JEUDI	9			
VENDREDI	10			
SAMEDI	11			
DIMANCHE	12			SEM 37
LUNDI	13			
MARDI	14			
MERCREDI	15			
JEUDI	16			
VENDREDI	17			
SAMEDI	18			
DIMANCHE	19			SEM 38
LUNDI	20			
MARDI	21			
MERCREDI	22			
JEUDI	23			
VENDREDI	24			
SAMEDI	25			
DIMANCHE	26			SEM 39
LUNDI	27			Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles
MARDI	28			
MERCREDI	29			
JEUDI	30			

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**



JE RÉPARE AU LIEU DE JETER

Consultez l'agenda des Repair Cafés près de chez vous !

Au Repair Café, réparons ensemble et économisons

Électros, textiles… c'est fou tout ce que l'on peut réparer avec quelques conseils éclairés ! Tout bénéfice pour notre portefeuille et pour l'environnement. www.repairtogether.be

OCTOBRE

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

	Zone 1	Zone 2	
VENDREDI 1			
SAMEDI 2			
DIMANCHE 3			SEM 40
LUNDI 4			
MARDI 5			
MERCREDI 6			
JEUDI 7			Recyparcs fermés
VENDREDI 8			
SAMEDI 9			Collecte de jouets en bon état au recyparc
DIMANCHE 10			SEM 41
LUNDI 11			
MARDI 12			
MERCREDI 13			
JEUDI 14			
VENDREDI 15			
SAMEDI 16			
DIMANCHE 17			SEM 42
LUNDI 18			
MARDI 19			
MERCREDI 20			
JEUDI 21			
VENDREDI 22			
SAMEDI 23			
DIMANCHE 24			SEM 43
Congés scolaires LUNDI 25			
MARDI 26			
MERCREDI 27			
JEUDI 28			
VENDREDI 29			
SAMEDI 30			
DIMANCHE 31			Halloween

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**

MES DÉCHETS DANGEREUX ?

AU RECYPARC !



Bouchon de sécurité



Logos toxiques

Peintures, pesticides, produits toxiques... Plus d'1 million € par an pour traiter nos déchets dangereux !

Pour votre sécurité, celle de nos opérateurs et celle de l'environnement, ne jetez jamais vos déchets dangereux dans les sacs PMC, les déchets résiduels ou les encombrants ! Rapportez-les au recyparc et, pour réduire la facture, privilégiez les produits écologiques.

NOVEMBRE

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

			Zone 1	Zone 2	
					SEM 44
Congés scolaires	LUNDI	1			Toussaint
	MARDI	2			Recyparcs fermés
	MERCREDI	3			
	JEUDI	4			
	VENDREDI	5			
	SAMEDI	6			
	DIMANCHE	7			
					SEM 45
	LUNDI	8			
	MARDI	9			
	MERCREDI	10			
Férié	JEUDI	11			Armistice - Recyparcs fermés
	VENDREDI	12			
	SAMEDI	13			
	DIMANCHE	14			
					SEM 46
	LUNDI	15			
	MARDI	16			
	MERCREDI	17			
	JEUDI	18			
	VENDREDI	19			
	SAMEDI	20			
	DIMANCHE	21			
					SEM 47
	LUNDI	22			
	MARDI	23			
	MERCREDI	24			
	JEUDI	25			
	VENDREDI	26			
	SAMEDI	27			
	DIMANCHE	28			
					SEM 48
	LUNDI	29			
	MARDI	30			

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**



JE TRIE MES BOUTEILLES ET BOCAUX EN VERRE

Vous voyez ce logo ?

Il signifie que l'emballage est consigné. Rapportez-le en magasin.

5 millions € jetés dans les bulles à verre !

En 2025, 49 millions de bouteilles consignées ont été jetées dans les bulles à verre en Belgique.
Résultat : 5 millions € de consigne perdus et des tonnes de bouteilles non réutilisées. Alors, avant de jeter une bouteille, vérifiez si elle est consignée.

DÉCEMBRE

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

		Zone 1	Zone 2	
MERCREDI	1			
JEUDI	2			
VENDREDI	3			
SAMEDI	4			
DIMANCHE	5			
LUNDI	6			Saint-Nicolas — SEM 49
MARDI	7			
MERCREDI	8			
JEUDI	9			
VENDREDI	10			
SAMEDI	11			
DIMANCHE	12			
LUNDI	13			SEM 50
MARDI	14			
MERCREDI	15			
JEUDI	16			
VENDREDI	17			Recyparcs fermés
SAMEDI	18			
DIMANCHE	19			
LUNDI	20			SEM 51
MARDI	21			
MERCREDI	22			
JEUDI	23			
VENDREDI	24			Recyparcs fermés
SAMEDI	25			Noël - Recyparcs fermés
DIMANCHE	26			
LUNDI	27			SEM 52
MARDI	28			Recyparcs fermés
MERCREDI	29			
JEUDI	30			
VENDREDI	31			Recyparcs fermés

Congés scolaires

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**



L'app Recycle!

Votre calendrier, et bien plus encore, **toujours en poche** !

Recycle!

À votre service ...

... Votre commune

Votre commune organise un ramassage pour les **personnes à mobilité réduite.**

Infos ? 084 22 07 58 ou justine.fourny@nassogne.be

... IDELUX Environnement

IDELUX répond à vos questions au **063 23 19 87**
du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

- **Tapez 1** pour un problème de collecte.
- **Tapez 2** pour vous inscrire à la collecte des encombrants.
- **Tapez 3** pour toute question concernant les recyparcs ou les bulles à verre.
- **Tapez 4** pour toute question sur le tri des déchets et nos actions de sensibilisation.

Retrouvez aussi une foule d'infos pratiques et brochures sur **www.idelux.be > Déchets** et nos **réseaux sociaux** :

... Fost Plus

Fost Plus vous informe sur le tri et le recyclage : **www.trionsmieux.be** et **www.fostplus.be**.

www.trionsmieux.be

Éditeur responsable : IDELUX Environnement F. COLLARD - Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 - 6700 Arlon - Novembre 2026
Imprimé par une imprimerie certifiée « **imprim'vert** »

100% FSC www.fsc.org RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C021611